



Prise en compte des pertes d'habitat pour les chauves-souris dans les études d'impact de projet éolien

La prise en compte des impacts de l'éolien sur la biodiversité dans le cadre de l'application de la séquence ERc est jusqu'aujourd'hui principalement focalisée sur un seul type d'impact : la mortalité par collision de la faune avec les pales. Récemment, plusieurs études menées à travers le monde démontrent que des pertes d'habitat par répulsion sur la faune se produisent et constituent un type nouveau d'impact. La perte d'habitat est aujourd'hui encore non ou peu prise en compte dans les études d'impact malgré des preuves scientifiques solides que ce soit sur l'avifaune ou les chiroptères. Cette perte d'habitat concerne d'ailleurs un plus large éventail d'espèces aujourd'hui non intégrées dans les études d'impact qui focalisent très souvent uniquement sur les espèces sujettes à la mortalité.

A la différence de la mortalité, la perte d'habitat est aujourd'hui quantifiable, alors comment concrètement intégrer l'évitement, la réduction et la compensation de cet impact encore méconnu de la filière dans les études d'impact ?

Le laboratoire CESCO développe des recherches pour la conservation de la biodiversité en réponse à une large gamme de pressions d'origine anthropique. Ces recherches sont le plus souvent des recherches appliquées afin d'identifier des solutions et leviers opérationnels de prise en compte de la biodiversité dans une grande diversité de contextes tels que la séquence ERc.

<https://tinyurl.com/ERC-MNHN-CESCO>

Mardi 26 à 14h

Mini-conférence

Aménagements

Chiroptères
Énergie éolienne
Pertes d'habitat
Répulsion

*Intervenant(s) : **Kévin BARRE***

Muséum national
d'Histoire naturelle,
centre d'écologie et
des sciences de la
conservation (CESCO-
UMR7204)

